

Cette activité est issue du recueil d'activités pédagogiques conçu par l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix dans le cadre du vote pour le Prix Liberté 2022.

Toutes les activités du recueil pédagogique « Le vote » s'inspirent de la méthode pédagogique d'éducation aux droits de l'Homme et à la citoyenneté démocratique. Cette méthode pédagogique, utilisée par l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix a pour objectif de susciter une prise de conscience ; donner des connaissances et des compétences pour connaître les droits de l'Homme, les respecter et les défendre ; faire des participants des acteurs de la diffusion des droits de l'Homme.

La période de vote du Prix Liberté est sujet aux échanges autour de la démocratie, de la citoyenneté, du vote et de la participation ; des sujets tous porteurs des valeurs défendues par les droits de l'Homme. La méthode pédagogique de chacune des activités proposées permet aux participants de se saisir de ces droits et de jouer un rôle actif dans leur promotion.

Le Conseil de l'Europe, tel qu'énoncé dans la Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'Homme, définit l'éducation aux droits de l'Homme et à la citoyenneté démocratique ainsi :

« L'éducation, la formation, le sensibilisation, l'information, les pratiques et les activités qui visent, en apportant aux apprenants des connaissances, des compétences et une compréhension, et en développant leurs attitudes et leurs comportements, à leur donner les moyens de participer à la construction et à la défense d'une culture universelle des droits de l'Homme dans la société, afin de promouvoir et de protéger les droits de l'Homme et les libertés fondamentales ».

Pour en savoir plus sur l'éducation aux droits de l'Homme et à la citoyenneté démocratique et comprendre son mécanisme nous vous invitons [à visiter le site Internet du Conseil de l'Europe](#).

Si vous souhaitez profiter de votre expérience au sein du Prix Liberté pour vous saisir de cette méthode [retrouvez ici l'ensemble des activités pédagogique proposées dans le cadre du vote pour le Prix Liberté 2022](#).

Activité

La chasse aux indices

Dans cette activité, les participants découvriront le parcours des trois nommés pour le Prix Liberté 2022. À travers différents supports de langage (émojis, textes, images, citations, illustrations) cette activité questionne également les enjeux des trois combats et amène à la confrontation des éléments d'information donnés. Les participants devront faire preuve d'esprit de synthèse, de curiosité et d'interprétation pour découvrir le combat qui se cache derrière chacun des indices qui leurs sont présentés.

Activité 5 - La chasse aux indices

©Institut international des droits de l'Homme et de la paix

Durée	50 minutes
Matériel	<ul style="list-style-type: none"> • Indices pour chaque nommé • Grille d'indice vierge • Grille d'indice avec les réponses
Aperçu de l'activité	Cette activité donne la possibilité aux participants de découvrir les trois combats nommés par le jury international du Prix Liberté 2022. En allant à la chasse aux indices, les participants découvrent de manière active et ludique les différentes particularités de chacun des trois combats : leurs caractéristiques, leur zone d'action, les libertés défendues, le contexte, et les moyens utilisés.
Objectifs pédagogiques	<ol style="list-style-type: none"> 1. Découvrir les 3 nommés et leur combat. 2. Comprendre les enjeux entourant les combats de chacun de ces 3 nommés. 3. Être en mesure de voter en possédant toutes les informations nécessaires concernant les 3 nommés.

Déroulé

1. Imprimez les indices lettrés et numérotés (en annexe) et affichez-les à différents endroits de la pièce.
2. Formez des petits groupes de 3 ou 4 personnes.
3. Expliquez aux participants qu'ils vont découvrir les profils et combats des 3 nommés par le jury international du Prix Liberté.
4. Expliquez aux participants que chaque indice est référencé par une lettre de A à G, et un numéro de 1 à 3.
5. Expliquez aux participants qu'ils doivent associer à chaque personne / organisation les 7 indices qui lui correspondent :
 - Une ligne d'emojis faisant référence à l'identité de la personne et de son combat (lettre A) ;
 - Un globe terrestre indiquant le pays où le combat est mené (lettre B) ;
 - Deux courts textes biographiques (lettres C et D) ;
 - Une série d'illustrations représentant les libertés défendues. Ces dessins illustrent des articles de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme en lien avec le combat mené (lettre E) ;
 - Une photographie en lien avec le combat mené (lettre F) ;
 - Une photographie de la personne, suivie d'une citation (lettre G).
6. Remettez à chaque groupe une grille de réponse vierge et expliquez qu'ils doivent, pour chaque personne, associer le bon numéro de chaque série de lettre, à la bonne personne.
7. Une fois l'activité terminée, la correction peut se faire à l'aide de la grille de réponse.

S'il y a des changements de camp, redonnez 2 minutes à chaque groupe pour préparer de nouveaux arguments. Sinon, changez d'affirmation et reprenez le même procédé.

Compte-rendu et évaluation

Comment avez-vous trouvé l'activité ? Avez-vous réussi à trouver les trois identités cachées derrière les indices ? Comment avez-vous procédé pour attribuer les indices à chaque nommé ? Quelles sont les particularités de ces trois profils ? Avez-vous noté des différences fortes entre ces trois combats ? Des points communs ? (Notamment au regard de la situation géographique, du genre, de l'âge, de l'époque, de la notoriété...)

Quelles sont les libertés en jeu au sein de ces trois combats ? Quels sont les moyens utilisés dans ces trois combats ? Selon vous, tous les moyens utilisés sont-ils légitimes/appropriés ? Pourquoi ? Selon vous, quelle est l'échelle de ces trois combats ? (Locale ou globale) Quelle est l'échelle la plus importante à vos yeux ? Pourquoi ? Ces combats présentent-ils des risques, des dangers ? Pourquoi ? Lesquels ? Les 3 nommés prennent-ils tous les mêmes risques ? Quels sont les risques encourus par chacun d'entre eux ? Les 3 nommés sont-ils égaux face aux moyens dont ils disposent/qu'ils peuvent mettre en place ? Pourquoi ? Un engagement pour la liberté est-il un privilège ? Selon vous, pourquoi porter la nomination au vote du Prix Liberté 2022 trois combats portés sur l'éducation et les droits des enfants ? Selon vous, quel serait l'impact pour chacun des 3 nommés s'ils recevaient le Prix Liberté 2022 ? Ces combats pourraient-ils être menés en France ? Pourquoi ? Si vous deviez vous engager pour l'un de ces trois combats, lequel serait-il et pourquoi ?

Adaptation numérique

En version numérique, il vous faudra simplement présenter les indices sur une suite de diaporama. Dans cette version il est recommandé que les participants expérimentent l'activité individuellement. N'hésitez pas à favoriser les échanges et le partage de réflexions entre chacun des participants et entre chaque slide d'indice. Questionnez-les sur ce qu'ils voient, ce qu'ils interprètent, leurs ressentis face aux différents combats, ce qu'ils comprennent de ces trois formes d'engagement et ce qu'ils retiennent de ces trois profils.

Les objectifs pédagogiques tels qu'énoncés restent les mêmes, cependant les participants sont davantage dans l'interaction, l'échange et le partage de réflexion.

Le compte rendu et évaluation, peut être alors modifié, adapté en fonction des échanges et des réflexions qui auront été soumis durant l'activité.

Dans le cadre d'une séance virtuelle vous pouvez utiliser les différents supports de l'activité en projetant ou partageant [ce lien Genial.ly](https://www.genial.ly) également accessible en scannant ce QR code :



Annexe - Les indices

A1



A2



A3



Annexe - Les indices

B1



B2



B3



Annexe - Les indices

C1

Il.elle est né.e et a grandi en Syrie. En 2013 il.elle est contraint.e de quitter son pays en raison de la guerre et trouve refuge dans un camp au Liban. Comme beaucoup d'enfants dans ce camp, il.elle n'est pas scolarisé.e.

Afin de combler ce vide, il.elle crée un lieu d'apprentissage et enseigne les mathématiques, l'anglais et la photographie aux plus jeunes.

Il.elle fonde la Gharsah School. Cette école soutient les réfugiés syriens par le biais de l'éducation, d'un soutien psycho-social et du renforcement des capacités des enfants, des adolescents et des femmes.

C2

Au Nigeria, il.elle porte secours aux enfants accusés de sorcellerie par leurs proches et soupçonnés d'être responsables de leur misère, de leurs maladies ou de leurs drames familiaux.

Ces « enfants sorciers » aussi appelés « skolombo » sont victimes de stigmatisation et de traitements inhumains et dégradants voire d'actes de torture (coups de bâton, brûlures, enchaînements, privation de nourriture...) parfois jusqu'à la mort.

C3

Chef.fe traditionnelle d'une région centrale du Malawi, il.elle est parent de cinq garçons. Il.elle a été choisi.e il y a seize ans pour assumer les fonctions de cheffe dans sa région natale « pour sa bienveillance envers les gens ».

Il.elle est connu.e pour son militantisme pour l'éducation des filles et des garçons et pour sa lutte contre les mariages précoces et les pratiques culturelles sexistes.

Annexe - Les indices

D1

Il.elle étudie actuellement en Suède et a fondé une ONG qui vise à collecter des fonds pour entretenir l'école de Gharsah.

En 2017, il.elle reçoit le Prix international de la Paix des Enfants.

Il.elle est l'un des protagonistes du film « Bigger Than Us » réalisé par Flore Vasseur et sorti en 2021.

D2

Il.elle a fait annuler des centaines de mariages précoces et a rescolarisé autant de filles.

Par son combat, il.elle initie un changement national puisqu'en 2017, le Malawi interdit le mariage précoce sans dérogation mais cette nouvelle loi est malheureusement peu appliquée.

Il.elle va à la rencontre des familles démunies qui pratiquent ces unions contre de l'argent.

D3

Depuis 2003, il.elle recueille dans son orphelinat ces enfants abandonnés dans la rue. Soins médicaux, nourriture, éducation, sécurité et suivi psychologique leur sont offerts.

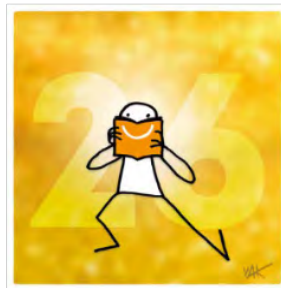
Depuis sa création, il.elle a aidé plus de 8000 enfants au Nigéria et dans le meilleur des cas leur a trouvé une nouvelle famille.

Annexe - Les indices

E1



E2



E3



Annexe - Les indices

F1



F2



F3



Annexe - Les indices

G1

« Malheureusement les hommes, les femmes et les enfants qui sont stigmatisés ont rarement les moyens de s'exprimer et de se défendre. J'appelle les organisations de la société civile à se montrer à la hauteur et à défendre les droits des personnes qui sont discriminées sur la base d'accusations de sorcellerie. »

G2

« Eduquez une fille et vous éduquez toute une région... Vous éduquez le monde. »

G3

« Dans une situation d'exil, l'école n'est pas que cet endroit où tu apprends à lire et compter. C'est l'un des seuls lieux sûrs et stables que tu aies. En soi, c'est une base pour te reconstruire. L'école, c'est la dignité. Alors, la vie dans un camp ne vous détermine plus. »

Annexe - Grille de réponses

Série d'indices	Mohamad Al Joude	CRARN	Theresa Kachindamoto
Série			
Série B			
Série C			
Série D			
Série E			
Série F			
Série G			

Annexe - Grille de réponses corrigée

Série d'indices	Mohamad Al Jounde	CRARN	Theresa Kachindamoto
Série	1	3	2
Série B	3	1	2
Série C	1	2	3
Série D	1	3	2
Série E	1	2	3
Série F	3	2	1
Série G	3	1	2

Informations

Informations, règlement & formulaires
prixliberte.normandie.fr

—

Contacts

Prix Liberté
prixliberte@normandie.fr

Institut international des droits de l'Homme et de la paix
— Citis, le Pentacle
5, avenue de Tsukuba
14 200 Hérouville Saint-Clair

Clémence Bisson
Coordinatrice des programmes
clemence.bisson@2idhp.eu

Benoist Chippaux
Chargé de mission Prix Liberté
benoist.chippaux@2idhp.eu

Maxime Sauvé
Chargée de mission pédagogique Prix Liberté
maxime.sauve@2idhp.eu

www.2idhp.eu

—